

ÉDITION 9 No. 1 FÉVRIER 2023

NOUVELLES DE VAL-JOLI



Le 5 mars à Val-Joli

MOT DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE

par Marie-Céline Corbeil



Mot du maire

Bonjour à tous,

La fibre optique est présentement disponible dans tous les secteurs de la municipalité. J'ai communiqué avec COOPTEL et ils m'ont confirmé qu'il pouvait brancher tous ceux qui voulaient le service. Nous sommes chanceux car dans plusieurs endroits il y a plus d'un fournisseur. Alors vérifiez celui qui vous intéresse. Si parfois Cooptel vous dit que le service n'est pas disponible il faudrait nous le dire. COOPTEL a une entente avec la municipalité pour vous fournir la fibre optique à la maison.

Nous avons fait la mise en service de la génératrice au garage municipal qui alimentera le garage et les bureaux. Alors nous serons protégés si nous avons des pannes électriques.

La MRC va contacter tous les propriétaires de terrains ou terres agricoles qui comportent des milieux humides et je pense que ça serait très important que vous vérifiez ce qui se passe chez vous et les restrictions que ça vous occasionnera. La rencontre aura lieu le 8 mars à la MRC à Richmond.

La patinoire est très belle alors profitez-en car la température ne nous a pas aidé à date.

Rolland Camiré
Maire



Bonjour à tous,

Pour débiter, je vous rappelle que les comptes de taxes municipales ont été postés le 25 janvier 2023 et que le premier versement est exigible le 27 février. Comme le précise l'avis public publié dans ce bulletin, il est de votre responsabilité de vous assurer d'avoir reçu votre compte de taxes municipales. Si vous ne l'avez pas reçu, vous devez communiquer avec la municipalité par courriel à secretariat@val-joli.ca ou au 819 845-7663, poste 1 du mercredi au vendredi.

Dans un autre ordre d'idées, en préparation de la belle saison, le comité de loisirs aimerait avoir vos idées pour des activités qui pourraient se tenir au parc Floral suite à l'ajout du grand gazebo, n'hésitez pas à nous faire parvenir vos idées par courriel à direction@val-joli.ca.

Finalement, je me joins à M. Camiré dans le cadre des Journées de la persévérance scolaire pour encourager tous les jeunes à ne pas lâcher, vos études sont importantes, on a besoin de vous!

Marie-Céline Corbeil
Directrice générale

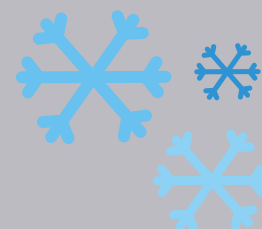
Taxes municipales 2022

Les comptes de taxes 2022 ont été envoyés à la fin janvier. Donc, vous devriez avoir reçu celui-ci. Il est bien important d'informer la Municipalité pour tout changement d'adresse. Le premier versement est dû le lundi 27 février 2022. Des frais d'intérêts vous seront facturés pour tout paiement fait en retard.

Voici les dates des versements :

1er versement : 27 février 2022
2e versement : 27 avril 2022

3e versement : 29 juin 2022
4e versement : 30 août 2022





AVIS PUBLIC

DÉPÔT DU RÔLE DE PERCEPTION 2023

AUX CONTRIBUABLES DE LA MUNICIPALITÉ :

AVIS PUBLIC, est par les présentes donné par la soussignée Marie-Céline Corbeil, directrice générale et greffière-trésorière, de la Municipalité de Val-Joli :

QUE le rôle de **PERCEPTION**, suite à l'imposition des taxes pour l'année 2023 est maintenant terminé et déposé à mon bureau.

Toute personne dont le nom y apparaît est tenue d'en payer les montants suivant les échéances prévues au règlement de taxation.

SI VOUS ÊTES UN NOUVEAU PROPRIÉTAIRE

Il est possible que le compte soit envoyé au propriétaire précédent. Cela ne vous soustrait pas à l'obligation de payer vos taxes à échéance. De plus, la Ville n'émet pas de nouveau compte lorsqu'il y a changement de propriétaire.

QU'il sera procédé à l'envoi des comptes de taxes dans les délais prévus.

QUE ces taxes seront payables selon les échéanciers prévus.

Si le 20 février 2023 vous n'avez pas reçu votre compte, ou en cas d'incertitude, il demeure de votre responsabilité de vous assurer que votre dossier est à jour en communiquant avec la municipalité au 819-845-7663 poste 1.

DONNÉ A VAL-JOLI CE 2e JOUR DE FÉVRIER 2023.

Marie-Céline Corbeil
Directrice générale et greffière-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, Marie-Céline Corbeil, directrice générale et greffière-trésorière de la Municipalité de Val-Joli, certifie avoir publié cet avis concernant le dépôt du rôle de perception suite à l'imposition des taxes pour l'année 2023 aux deux endroits prévus par le conseil en date du 2 février 2023.

DONNÉ A VAL-JOLI CE 2e JOUR DE FÉVRIER 2023.

Marie-Céline Corbeil
Directrice générale et greffière-trésorière

Ponceau

Peu importe la température le citoyen est responsable de son ponceau en tout temps de l'année et particulièrement lors de la fonte printanière et de fortes pluies. Il doit s'assurer que l'eau du fossé puisse s'écouler librement à l'intérieur de son ponceau (libre de débris, de neige ou glace accumulée, de sédiments...)

Prévention incendie

Ne pas déposer vos cendres chaudes dans les bacs, **attendre au minimum 7 jours** avant de vider votre contenant de cendre dans le bac à compostage.

Sûreté du Québec – Fausses alarmes



Les appels pour fausses alarmes représentent un temps précieux que les policiers de la Sûreté du Québec du Val-St-François ne peuvent attribuer à d'autres tâches en lien avec la sécurité de la population. Ils viennent réduire trop fréquemment le temps de patrouille et d'intervention de ces derniers.

En effet, ces derniers mois, les policiers ont eu à se déplacer plusieurs fois pour des alarmes défectueuses ou encore sans répondants. Les constats de 80\$ pour les particuliers ou de 155\$ pour les entreprises que doivent assumer les propriétaires de bâtiment, pourraient facilement être évités en suivant quelques conseils simples.

Assurez-vous de faire la vérification de votre système d'alarme annuellement. Un bon fonctionnement peut facilement éviter les déplacements et désagréments inutiles. De même, pour les systèmes d'alarmes liés à une centrale, s'assurer de donner le mot de passe aux employés et compagnies diverses qui pourraient avoir accès à la propriété. Plusieurs compagnies permettent l'utilisation de mot de passe temporaire. De même, avoir une liste de responsables à jour et facilement joignable peut également aider. Ces derniers peuvent constater s'il y a eu bris ou introduction par effraction et appeler les policiers via le *4141 cas échéant.

Merci



Visite des évaluateurs de JP Cadrin :

Dans les prochaines semaines, les évaluateurs de JP Cadrin procéderont à la visite des propriétés, qui n'ont pas fait l'objet d'une inspection depuis 9 ans sur le territoire de la municipalité. Les évaluateurs seront munis d'une carte d'identité (avec photographie) signée par la directrice générale de la MRC du Val-St-François, madame Geneviève Giasson, et de l'évaluateur Jean-Pierre Cadrin.

Les visites peuvent avoir lieu entre 8 h et 21 h du lundi au samedi, sauf un jour férié.

La Loi sur la fiscalité municipale et les Normes de pratique de l'Ordre des Évaluateurs agréés du Québec permettent d'utiliser deux façons de faire ce travail, soit que nous allons visiter physiquement les bâtisses, soit que JP Cadrin fait parvenir une lettre au propriétaire pour qu'il puisse remplir un formulaire détaillé qui sera validé par l'évaluateur par la suite. Vous pourriez donc recevoir un questionnaire à compléter.

DU 13 AU 17 FÉVRIER 2023



LES JOURNÉES DE LA PERSÉVÉRANCE SCOLAIRE

**Ensemble pour la persévérance
scolaire dans la semaine du 13 au 17
février.**

Un petit mot pour nous rappeler que nous devons tous encourager nos enfants à poursuivre leurs études. La vie est ainsi faite, que lorsque nous avons un métier ou une profession nous avons plus de facilité à se trouver un emploi et à le conserver.

C'est le devoir que nous avons comme parents et enseignants d'encourager nos enfants à compléter leur secondaire 5 pour ensuite poursuivre dans une branche qui les intéresse. Les métiers manuels ont été très dévalorisés et présentement plusieurs sont en pénurie.

Présentement deux professions qui sont malmenées sont les professeurs et infirmières alors comment peut-on encourager une personne à poursuivre des études dans ces professions. Je pense qu'on devrait expliquer à nos jeunes qu'il n'y a pas de sots métiers il suffit d'aimer ce que l'on fait.

Rolland Camiré

Maire

CARNAVAL

C'est la relâche, on sort jouer dehors!!

Melbourne

2 mars

Marché champêtre
1257, route 243
À côté Hôtel de Ville

Ulverton

3 mars

Espace Claude Mercier
151, route 143
Derrière l'Hôtel de Ville

St-Anne
de-la-rochelle

4 mars

201, ch. Ste-Anne Sud
(près de la Salle des Loisirs)

Val-Joli

5 mars

Au Parc municipal
537, rang 10 Sud

11h à 15h

Enfant de 12 ans et moins accompagné d'un parent (obligatoire)

- ★ Feu de camp
- ★ Trottinettes des neiges
- ★ Structure d'igloo
- ★ Patinage (si patinoire)
- ★ Peinture sur neige
- ★ Speed stack
- ★ Musique
- ★ Collation et chocolat

+ Jeux
gonflables

+ Glissade



Pour inscription : 819 628-0077

Date limite pour inscription : 28 février 2023

Ou cliquez sur ce lien : https://docs.google.com/forms/d/10YqLkqShUWNJkqccngEJZ452u2si2x-CVvUg7RWWcdg/viewform?fbclid=IwAR1T8hDv0JEL14Nh0pPQ6vjwBqO0NAp_Qsg73TsDDgt22U15PtzMtvV-ffg&edit_requested=true

Collecte des ordures

Veillez noter que les bacs verts sont maintenant ramassés le **mardi** selon l'horaire du calendrier des collectes à partir de **6h**.



ALERTES
MUNICIPALES

Soyez informé !

Que ce soit un avis d'ébullition, un bris d'aqueduc, problème de collecte ou tout événement qui requiert de communiquer rapidement avec les citoyens touchés.

Inscrivez vous à notre système
d'alertes municipales

en communiquant avec la municipalité par courriel à secretariat@val-joli.ca ou au 819 845-7663, poste 1 du mercredi au vendredi.

Hôtel de ville :

Téléphone : 819 845-7663

Marie-Céline Corbeil, dir., P.3, direction@val-joli.ca

Frédéric Bernier, insp., P.2, urbanisme@val-joli.ca

Josiane Perron, adj., P.1, secretariat@val-joli.ca,

Pier Lacasse, resp. voirie, P.4, voirie@val-joli.ca

500, Route 249

NOUS SOMMES

FERMÉS LES MARDIS.

Val-Joli (QC) J1S 0E8

LUNDI 9H-12H,13H-

16H ET MERC.- VEND.

Pour toutes plaintes concernant les animaux :

SPA de l'Estrie : 819 821-4727

Membres du conseil :

Maire : Rolland Camiré, P.5
mairie@val-joli.ca

Siège 1 : Sylvain Côté

Siège 2 : Philippe Verly

Siège 3 : Gilles Perron

Siège 4 : Raymond Côté

Siège 5 : Jonathan Morin

Siège 6 : Johanne Maurice



@municipalitevaljoli